

Turquie

---

## Entre Europe et dictature

---

Christophe Chiclet

**Le 6 mars 1995, l'Union Européenne entrouvait timidement ses portes à la Turquie. Outre les conditions économiques d'ajustement, Bruxelles et Strasbourg demandent à Ankara de se mettre à niveau par rapport aux problèmes des droits de l'homme et à la question kurde. Face à ces demandes minimales, les autorités militaires, par la voix du général Cörekçi, refusaient le 30 juin toute ouverture démocratique. Entre mars et juin, les autorités civiles n'ont pu éviter de nombreux dérapages. Par ailleurs, les relations entre la Turquie et certains de ses voisins sont toujours mauvaises.**

La signature d'un accord d'union douanière entre les Quinze et la Turquie est l'aboutissement de longues, tumultueuses et difficiles négociations. Mais ce n'est qu'une étape vers une possible intégration à long terme. C'est en septembre 1963 que la Turquie signe un accord d'association avec la CEE complété par un protocole additionnel en novembre 1970. Mais ce rapprochement est stoppé en 1980 et 1981. Après le troisième coup d'Etat militaire, en septembre 1980, la Communauté gèle son aide. Par ailleurs, le 1er janvier 1981, la Grèce entre dans la CEE pouvant ainsi user de son nouveau droit de veto. Le quatrième protocole d'aide financière communautaire est gelé par la Grèce qui accuse la Turquie d'occuper illégalement 37% du nord de Chypre et d'avoir des visées expansionnistes sur la mer Egée. Athènes, surtout après l'arrivée au pouvoir des socialistes du PASOK en octobre 1981, dénonce aussi les graves violations des droits de l'homme et, après 1984, la sale guerre au Kurdistan. Plus hypocritement, l'Allemagne a longtemps laissé la Grèce monter en première ligne pour bloquer le rapprochement euro-turc. En effet près de deux millions d'émigrés turcs vivent en Allemagne et Bonn ne souhaite pas que la liberté de mouvement et d'installation des ces émigrés soit officialisée.

Le 14 avril 1987, la Turquie dépose sa demande d'adhésion à la

---

N° 15 Été 1995

Communauté. En effet, le Premier ministre Turgut Özal souhaite absolument cet arrimage pour deux grandes raisons: accélérer le développement économique et démocratique du pays et par conséquent faire rentrer les militaires une bonne fois pour toutes dans leurs casernes. Mais la Grèce bloque toujours, commençant à agacer ses partenaires européens qui voient dans la Turquie un marché de 60 millions de consommateurs.

Lors du sommet européen du 19 décembre 1994, Athènes oppose son veto à l'union douanière avec la Turquie. Le 6 février 1995, au sommet de Bruxelles, alors que la France préside, la Grèce fait un signe de bonne volonté. Elle accepterait de lever son veto si l'U.E. voulait accélérer le processus d'adhésion de Chypre qui est candidate depuis juillet 1990. D'un autre côté, les Européens refroidis par le retour au pouvoir du socialiste Andréas Papandréou en octobre 1993, ont fait pression sur les délégués grecs. Bruxelles a déclaré qu'elle ne ferait rien pour Chypre et qu'elle prendrait des mesures vexatoires contre l'huile d'olive, les tomates et le textile grecs. Le 9 février, la Grèce maintenait sa position tout en restant ouverte aux négociations. Finalement, face aux risques d'abandon de Chypre et à une perte de 600 millions d'écus, Athènes leva son veto.

Désormais, Ankara se trouve au pied du mur. Elle ne peut plus se retrancher derrière l'obstination d'Athènes. Elle qui voulait absolument entrer dans l'Europe, est aujourd'hui à la porte du "palais". Mais pour s'asseoir à la table des convives, il lui faut montrer patte blanche. En clair, rien d'extraordinaire: faire converger son économie vers les critères de Maastricht, amender la constitution dictatoriale de 1982, respecter les libertés individuelles, de presse et syndicales et reconnaître des droits culturels aux quelque dix à douze millions de Kurdes de Turquie. Bruxelles ne demande pas le retrait immédiat des troupes d'occupation turque à Chypre malgré les dizaines de résolutions de l'ONU, ni la reconnaissance du génocide arménien de 1915-18, comme le souhaite pourtant le parlement de Strasbourg.

Cet accord d'union douanière va ouvrir les marchés européens à certains secteurs compétitifs de l'économie turque. Par ailleurs, le pays pourrait bénéficier de nombreuses délocalisations. En revanche, des pans entiers de l'économie traditionnelle et de certains lourds holdings étatiques pourraient pâtir de la concurrence européenne. D'autant que l'économie après une belle croissance entre 1987 et 1992, est en pleine surchauffe. Les dépenses militaires dépassent les 20% du budget; la sale guerre au Kurdistan avoisine les 10 milliards de dollars par an. L'inflation frôle les 130%, la dette extérieure est de 67 milliards de dollars<sup>1</sup> et le SMIC est autour de 400 francs. L'économiste devenue Premier ministre, madame Tansu Ciller, est, pour nombre d'observateurs, meilleure théoricienne que praticienne, sauf peut-être pour sa propre fortune.

Cette ouverture de l'U.E. laissait penser que les autorités turques allaient faire preuve de plus de souplesse. Il n'en fut rien, bien au contraire. Dès le 7 mars, Murat Karayalcin, ministre turc des Affaires étrangères, déclarait que si Chypre se rapprochait des Quinze, la zone sous occupation militaire turque, unilatéralement autoproclamée République Turque du Nord de Chypre en novembre 1983, serait

annexée à la Turquie. Premier faux pas. D'autres suivront, encore plus graves.

Dans la nuit du 12 au 13 mars 1995, des terroristes islamistes forts du bon résultat du Refah Partisi (parti islamique) aux municipales de mars 1994, ont mitraillé des bars de la minorité alévie dans la banlieue d'Istanbul, à Gazi Osman Pacha. Les 10 à 15 millions d'Alévis sont des musulmans hétérodoxes égalitaristes qui ne veulent pas avoir de mosquées et qui ne voilent pas leurs femmes. Dès 1923, ils ont rallié la laïcité kémaliste et dans les années 60-70, ils ont formé les gros bataillons des syndicalistes, des socialistes et de l'extrême-gauche. Pour les islamistes et l'extrême droite, ce sont des "hérétiques-communistes"<sup>2</sup>, d'autant que 30% des Alévis sont ethniquement kurdes, donc "séparatistes". Cet attentat a eu des répercussions profondes. Il a entraîné des manifestations de réactions kurdo-alévis dans les grandes villes du pays, violemment réprimées par la police puis par l'armée. Bilan en quatre jours: 25 morts. Ces manifestations peuvent être lues comme le contrecoup de déséquilibres migratoires jetant dans les banlieues des grandes villes de l'ouest des masses d'exclus venus de l'Anatolie centrale et orientale.<sup>3</sup>

Troisième dérapage: "l'opération acier" au Kurdistan irakien du 20 mars au 5 mai 1995. Pour la sixième fois en dix ans, l'armée turque exerçait un droit de poursuite au Kurdistan irakien. Mais cette fois, il ne s'agissait pas d'une opération coup de poing mais d'une véritable invasion avec 35 000 hommes, des dizaines de chars, soutenus par des chasseurs bombardiers. En même temps, 25 000 soldats supplémentaires étaient envoyés dans la province du Kurdistan turc de Tunceli. "L'opération acier" devait déloger les deux à trois mille combattants du PKK (Parti des Travailleurs du Kurdistan) répartis dans une vingtaine de camps dans le nord de l'Irak. Mais elle avait d'autres buts. Les faucons de l'armée voulaient montrer leur force face aux autorités civiles. Le gouvernement turc souhaitait aussi lancer un avertissement aux factions kurdes du nord de l'Irak afin qu'elles fassent leur travail et contrôlent le PKK sur leur territoire en échange du soutien de la Turquie et qu'elles ouvrent des négociations avec Bagdad.<sup>4</sup> Ankara souhaitait aussi *mezzo voce* créer une zone tampon d'une quarantaine de kilomètres en Irak à la manière d'Israël au Sud-Liban. Enfin, cinquième raison: lancer une opération de séduction auprès de l'opinion publique turque au profit de l'armée.

Trois des cinq buts n'ont pas été atteints, malgré les rodomontades du président Démirel et de Tansu Ciller qui déclarait "*être déterminée, par cette ultime opération, à en finir*". Les combattants marxistes-léninistes du PKK sont retournés en Turquie ou sont passés en Syrie et en Iran. Ils ont perdu seulement une vingtaine de combattants et sont sans doute revenus depuis en Irak.<sup>5</sup> Proche par son idéologie et ses pratiques du Sentier Lumineux péruvien, le PKK est incapable de fonder un "Kurdistan socialiste indépendant", mais il ne peut être détruit par l'armée turque.

Par sa brutalité, "l'opération acier" a eu l'effet inverse sur les factions kurdes irakiennes. Le bombardement turc de villages kurdes irakiens occasionnant 21 victimes civiles, la déportation vers la Turquie de 300 civils kurdes-turcs réfugiés en Irak depuis plus d'un an, ont créé un

courant de sympathie envers le PKK et une haine des Turcs chez les Kurdes irakiens. Par ailleurs, les deux factions kurdes irakiennes (l'Union patriotique du Kurdistan de Jalal Talabani et le Parti démocratique du Kurdistan de Massoud Barzani) ont repris leur affrontement le 27 mars faisant plus de 200 morts dans la région d'Erbil. Il s'agit d'une querelle de pouvoir entre les deux partis qui gèrent l'autonomie du Kurdistan irakien depuis octobre 1992. L'UPK est plus urbaine, sudiste et intellectuelle. En revanche le PDK est nordiste et rural, donc en contact direct avec la frontière turque. Ankara a donc misé sur le PDK qui aurait reçu la mission de jouer un rôle équivalent à celui de l'ALS au Liban.<sup>6</sup>

Quant à la création d'une zone tampon en Irak, pouvant à terme être annexée à la Turquie, comme le fut le Sandjak d'Alexandrette en juin 1939<sup>7</sup>, ce fut sans doute la plus grosse déconvenue d'Ankara. Pour Kendal Nézan, directeur de l'Institut Kurde de Paris: *“Les dirigeants turcs voulaient mettre les alliés devant le fait accompli de la zone tampon. Tansu Ciller a commis une erreur d'appréciation vis à vis des réactions américaines et allemandes”*.<sup>8</sup> En effet, si Washington n'a pas réellement condamné “l'opération acier”, l'Europe (en particulier l'Allemagne) a réagi assez fortement. Alain Juppé, alors ministre des Affaires étrangères déclarait au nom de l'U.E. que celle-ci était *“préoccupée par le caractère massif de l'intervention et inquiète des préjudices portés à la population civile”*. La Norvège a aussitôt suspendu ses livraisons d'armes et le Premier ministre hollandais a dénoncé les *“incessantes violations des droits de l'homme de la Turquie”*. Mais la plus belle gifle reçue par la Turquie est venue de l'allié traditionnel, l'Allemagne. Bonn a cessé ses livraisons d'armement, dont certaines gratuites depuis 1964, à Ankara et Klaus Kinkel, le ministre des Affaires étrangères a déclaré: *“La question kurde doit être résolue en premier lieu par des moyens politiques et légaux et non militaires”*. Les rêves de zone tampon se sont alors vite évanouis. A noter qu'à l'origine du kémalisme (congrès d'Erzurum et de Sivas en 1919), Atatürk abandonnait les terres ottomanes arabes et balkaniques, mais considérait qu'Alexandrette et Mossoul étaient des terres turques.

---

## Démocratie à reculons

---

Si les trois buts de “l'opérations acier” n'ont pas été atteints, les deux autres touchant directement la démocratie interne en Turquie, l'ont été. Cette offensive a été largement orchestrée par la presse populaire. Le nombre de séparatistes du PKK tués a été gonflé alors que le nombre de soldats turcs tombés, dont beaucoup de jeunes conscrits, a été minimisé. Les autorités civiles et militaires ont profité de ces deux mois pour faire oublier à l'opinion publique le coût humain et financier de la sale guerre, ainsi que la crise économique. Les militaires ont aussi montré qu'ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient au risque même d'être rejetés par l'Europe. D'ailleurs, dès le 6 avril, le parlement européen a adopté une résolution par 411 voix contre 0 et 6 abstentions qui “condamne

fermement l'intervention militaire de la Turquie dans le nord de l'Irak et les violations du droit international et des droits de l'homme qui en ont résulté". Le 26 avril, ce fut le tour de l'assemblée parlementaire du conseil de l'Europe de considérer que la Turquie "doit immédiatement retirer ses forces et s'engager à rechercher une solution pacifique au problème kurde".

Mais ces critiques n'ont guère changé l'attitude d'Ankara. En juin, la Turquie s'en est pris violemment à la Grèce qui devrait, comme la conférence de Caracas l'y autorise, faire passer ses eaux territoriales de 6 à 12 miles. Le parlement turc a même demandé "l'emploi de la force" contre la Grèce. Peu auparavant, des informations en provenance des services de renseignements grecs et israéliens faisaient état de la découverte d'une douzaine de Chypriotes-grecs survivants dans les géoles turques. Ils font partis des 1619 disparus lors de l'invasion de l'île en juillet-août 1974. Or Ankara n'a toujours pas daigné répondre à ce douloureux problème humanitaire.

Depuis la mort du président Özal le 17 avril 1993, les militaires ont relevé la tête. Le président Démirel qui a été déposé deux fois par l'armée (en 1971 et en 1980) craint depuis quelques mois d'être destabilisé par elle et accepte tout ce qu'elle veut. Les amendements anti-démocratiques n'ont toujours pas été levés, en particulier le fameux article 8 qui a permis d'emprisonner six députés d'origine kurde et des dizaines de journalistes et d'intellectuels. D'ailleurs le 30 juin dernier, le chef d'Etat-major adjoint, le général Cörekçi, a déclaré: "Nous pensons que la levée de l'article 8 n'est pas appropriée". En parlant des Kurdes, il ajouta: "C'est la tactique du salami. Plus vous coupez de tranches, plus ils en prennent".

Le 6 avril, le parlement européen avait menacé: "La situation des droits de l'homme en Turquie est trop grave pour que l'union douanière proposée puisse être mise en œuvre actuellement". Or cet automne, c'est ce parlement qui doit entériner l'accord du 6 mars. Les alliés européens de la Turquie pensaient qu'elle évoluerait pour devenir une démocratie à part entière. En quatre mois, elle a plutôt montré le contraire infligeant ainsi une sorte de défaite posthume au président Özal.

Christophe Chiclet

---

<sup>1</sup> Marc Cherki: "La Turquie au seuil de l'Europe", *Investir*, 13 février 1995.

<sup>2</sup> Voir: *CEMOTI*, n°19: "Laïcité(s) en France et en Turquie", Paris, 1995.

<sup>3</sup> *Journal de Genève*, 14 et 17 mars 1995.

<sup>4</sup> Voir: Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, 40ème session ordinaire, 24 mai 1995, document 1465, rapport: "La Méditerranée orientale".

<sup>5</sup> Mehmet Gölhan, ministre turc de la Défense annonçait la mort de 555 guérilleros.

---

<sup>6</sup> Armée du Liban Sud: milice libanaise pro-israélienne chargée d'empêcher l'infiltration de commandos palestiniens et intégristes au nord d'Israël.

<sup>7</sup> Cette province syrienne sous mandat français était peuplée majoritairement d'Arabes et d'Arméniens jusqu'en 1918.

<sup>8</sup> Entretien avec Kendal Nézan, 29 mai 1995.